



SOURCES : ASSOCIATION FRANÇAISE DU CODEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

QU'EST-CE QU'UN GROUPE DE CODEVELOPPEMENT ?

Définition : « Le groupe de Codéveloppement Professionnel est une approche de développement pour des personnes qui croient pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer leur pratique. La réflexion effectuée, individuellement ou en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des problématiques vécues actuellement par les participants ... »

Adrien PAYETTE, Claude CHAMPAGNE, PUQ, 1997

Le Codéveloppement Professionnel réunit un groupe de personnes qui partagent des problématiques professionnelles, vont apprendre ensemble et cultiver « une intelligence collective » grâce à un processus en six étapes structurant la parole, l'écoute, la réflexion et incitant à l'action.

La Codéveloppement est une approche de formation mais ne ressemble pas aux formations traditionnelles ! En ce sens, elle est innovante : il n'y a pas d'un côté un formateur porteur et dépositaire d'un savoir, un sachant qui apporte « la théorie et les cas à traiter », « les facteurs-clé de succès », les points-clé » et de l'autre des apprenants.

Le Codéveloppement est une approche d'apprentissage qui mise sur les interactions entre les participants et l'intelligence collective.

Le processus est guidé par un animateur formé au Codéveloppement Professionnel, respectueux du code de déontologie élaboré par l'AFCODEV, conscient d'utiliser « une méthode subtile et exigeante alors qu'elle paraît simple en apparence » A. PAYETTE.

Un groupe de Codéveloppement, comment ça se passe ?

Le groupe de Codéveloppement Professionnel est composé au maximum de cinq à huit pairs qui ont envie d'apprendre de leurs expériences respectives et ce, pour aborder autrement leurs rôles, leur légitimité, leur périmètre d'influence, leurs modes d'action en situation professionnelle. Ils vont se réunir une fois tous les mois, idéalement pendant une année.

Le groupe de Codéveloppement Professionnel offre un lieu d'examen et de traitement de situations réelles et actuelles rencontrées.

DEV Talents – 14bis Place Jean de Mauroy 10000 TROYES - 57 rue du Président Edouard Herriot 69002 LYON

C/o GOOD SOUND – France Société par Actions Simplifiées (Société à Associé Unique) au Capital Social de 5000 €

GOOD SOUND 800 628 521 R.C.S. Lyon - **DEV Talents** 842 354 904 R.C.S. Lyon - N° Intracommunautaire FR 63 842354904

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691731269 auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

Les trois rôles nécessaires au fonctionnement d'un groupe de Codéveloppement Professionnel :
Le rôle de « client » porteur d'une préoccupation, d'un problème ou d'un projet, qui souhaite être aidé à réfléchir, explorer, trouver des pistes, des regards différents. Le client change à chaque séance.

Le rôle de « consultant », de contributeur au service du client dans sa situation ; les consultants apportent leurs expériences, leurs regards, leurs suggestions, leurs pistes d'action, leurs ressentis en fonction de la demande du client.

Les rôles de client et de consultant changent d'une séance à l'autre.

Le rôle « d'animateur » : l'animateur guide le groupe tout au long des 6 étapes du Codéveloppement. Formé à l'approche du Codéveloppement Professionnel, attentif à la fois au processus et au contenu de la séance, il stimule en finesse les interactions au sein du groupe. Il est garant du code de déontologie.

Le style particulier et la qualité de l'animation ainsi que les interactions au sein du groupe, activent de nouvelles compétences, conduisent à changer certains principes d'action et à élaborer en confiance une approche, une décision ou une possibilité de comportement nouveau.

Déroulé type d'une séance de 3h00 environ

Retour sur la séance précédente : le client de la séance précédente fait un retour sur ses expérimentations.

Choix du nouveau sujet de consultation s'il n'a pas été décidé au préalable.

Ensuite, les échanges du groupe sont structurés par un processus de consultation en six étapes invariables :

1. Exposé d'une problématique, d'un projet, d'une préoccupation (les 3P)

Le client expose la situation, les consultants écoutent.

2. Clarification

Les consultants posent des questions ... le client répond et précise.

3. Contrat

Le « client » formule sa demande au groupe et précise le type de consultation souhaitée. Les consultants s'assurent avec le client que le contrat permettra la consultation.

4. Consultation – exploration

Les consultants réagissent : ils partagent leurs impressions, questions réflexives, réactions, commentaires, idées, suggestions ... Le client écoute sans débattre, fait préciser au besoin, et note les suggestions des consultants.

5. Synthèse des apprentissages et plan d'action par le « client »

Le client assimile l'information, indique ce qu'il retient, et conçoit un plan d'action. Pendant ce temps, les consultants font la synthèse de leurs apprentissages du jour.

6. Apprentissage et régulation

Le client et les consultants décrivent leurs apprentissages. Ils se régulent et évaluent la session.



[Site : codev.lookmonsite.fr](http://codev.lookmonsite.fr)

DEV Talents – 14bis Place Jean de Mauroy 10000 TROYES - 57 rue du Président Edouard Herriot 69002 LYON

C/o GOOD SOUND – France Société par Actions Simplifiées (Société à Associé Unique) au Capital Social de 5000 €

GOOD SOUND 800 628 521 R.C.S. Lyon - DEV Talents 842 354 904 R.C.S. Lyon - N° Intracommunautaire FR 63 842354904

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691731269 auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*